



Ce qu'il faut savoir pour parrainer une communauté avec Morning Tears...

A propos des frais

1. Le parrainage d'une communauté s'élève à € 30 par mois.
2. Morning Tears donne une attestation fiscale pour les parrains :
 - en Belgique
 - aux Pays-Bas
 - au Danemark
 - en Espagne
 - en Chine

Comment Morning Tears gère vos dons

3. Les dons ne sont jamais donnés directement à un enfant mais contribuent aux dépenses globales de tous les enfants.
4. Les frais réels, afin de couvrir les besoins élémentaires d'un enfant, s'élèvent à € 26. Par son apport, chaque parrain aidera l'enfant pour : la nourriture, les vêtements, l'assistance médicale, le logement ainsi que la scolarisation.
5. Nous utilisons € 4 de la contribution mensuelle pour couvrir les dépenses administratives de notre organisation.
6. Vous serez informés de notre situation financière dans la section "baromètre financier" de notre bulletin d'information trimestriel.
7. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur l'usage de vos contributions en consultant la "Charte de Morning Tears".

La relation entre Morning Tears et ses parrains

8. Tout au long de votre parrainage, vous serez en contact avec le coordinateur des parrainages. Celui-ci est en charge du suivi de toutes vos correspondances, et sera en mesure de vous aider à résoudre la moindre difficulté que vous pourriez rencontrer.
9. Nous vous tenons informé des événements de notre organisation via notre bulletin d'information trimestriel et notre Journal des Communautés qui vous parviendront par courrier électronique.
10. Pour une plus grande efficacité, toute communication s'effectuera par courrier électronique.

Visiter une communauté ou envoyer un cadeau

11. Occasionnellement, un parrain peut avoir envie d'envoyer un cadeau; il faudra néanmoins qu'il consulte le coordinateur concernant le choix du cadeau, afin de savoir si celui-ci est réellement adapté aux conditions réelles de l'enfant, l'âge, la sécurité ou le développement émotionnel de l'enfant.

12. Si vous visitez la région d'une des communautés, vous serez toujours le bienvenu. Nous vous demandons cependant de prendre contact avec le coordinateur de parrainage de sorte qu'il puisse organiser au mieux la visite et prévoir un traducteur et organiser votre transport. En accord avec les lois de protection de l'enfance, toutes les visites se feront uniquement accompagnées d'un membre de Morning Tears.

Votre transaction financière

13. Votre contribution pourra être versé mensuellement (€ 30), trimestriellement (€ 90), semestriellement (€ 180), ou encore annuellement (€ 360).
14. Vous pouvez transférez les contributions aux numéros de comptes ouverts en Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark, en Espagne ou en Chine. Le coût du versement international sera payé par la personne qui l'envoie. Notez cependant qu'il n'y pas de frais pour les transactions financières dans la CE.
15. En Chine le montant peut être versée en Euro ou en CNY (RMB - renminbi), la monnaie locale.

Trois pas pour parrainer une communauté

1. Vous venez de lire ce texte.
2. Vous remplissez le formulaire pour parrainer une communauté que vous trouverez sur notre site web (www.morningtears.org).
3. Dès que nous recevons votre formulaire et votre première contribution, nous vous enverrons la confirmation que vous faites partie de notre communauté de parrains.

Ensemble nous pourrons reconstruire un monde pour les enfants qui ont perdu le leur!